



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Des grands travaux pour relancer l'économie de la Nouvelle-Calédonie

Question orale n° 686

Texte de la question

M. Nicolas Metzdorf interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les projets de grands travaux du Gouvernement pour relancer l'économie de la Nouvelle-Calédonie. La récente suspension d'activité de l'Usine du Nord suite à la décision de Glencore de se retirer de l'actionnariat de KNS a jeté un voile d'incertitude quant aux perspectives économiques du territoire. Car si la période de transition de six mois a pour objectif de maintenir les 1 200 salariés locaux, plus de 600 sous-traitants et des centaines d'autres emplois sont touchés de plein fouet par la suspension des activités de KNS. De plus, les deux autres usines de nickel font elles aussi face à une situation complexe qui leur demande de devoir prendre des mesures délicates qui auront là aussi un impact important. Dans ce contexte, il est nécessaire que l'État puisse jouer un rôle actif dans la recherche de solutions durables pour ces entreprises et leurs employés. Dès lors, dans le contexte préoccupant de l'économie calédonienne, une intervention de l'État *via* le lancement de grands travaux pourrait s'avérer judicieuse afin de relancer l'économie et d'assurer de l'emploi. De nombreux projets répondant à la fois au besoin du territoire et s'inscrivant dans une perspective de développement pérenne et durable ont déjà été évoqués. Face à l'urgence de la situation et le temps limité restant face à nous, il est essentiel de pouvoir lancer rapidement ces projets afin de répondre au plus vite à la situation en recréant de l'activité économique. Il souhaite connaître sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

RELANCE ÉCONOMIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Metzdorf, pour exposer sa question, no 686, relative à la relance économique en Nouvelle-Calédonie.

La Nouvelle-Calédonie connaît de graves difficultés en raison de la situation de son industrie du nickel, confrontée à la concurrence indonésienne financée par la Chine.

Dans ce contexte, M. Bruno Le Maire a proposé à la Nouvelle-Calédonie de signer un pacte nickel, qui permettrait de financer le coût de l'énergie, très chère sur place, pour nos trois usines afin de les rendre plus compétitives. Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Louis Mapou, a subordonné la signature de ce pacte à l'approbation du Congrès du territoire. Or celui-ci est très divisé sur ce sujet – les indépendantistes le sont aussi entre eux –, et on ne sait pas à ce jour quel va être le résultat. Parmi les non-indépendantistes, Calédonie ensemble a déjà dit qu'il ne voterait pas le pacte nickel, si bien qu'il n'y a que nous, les Loyalistes, et le Rassemblement qui soutenons sa signature. Il y a donc des chances qu'il ne soit pas ratifié par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Ma question est donc la suivante : quelles conséquences envisage de tirer le Gouvernement si le pacte nickel n'est pas signé, à la fois pour l'État, au niveau bien sûr du ministère de l'économie et des finances, et pour la Nouvelle-Calédonie et son industrie ?

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée à l'agriculture et à la souveraineté alimentaire.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée à l'agriculture et à la souveraineté alimentaire* . Monsieur Metzdorf, je vous prie d'excuser les représentants du ministère de l'économie et des finances, et je vais me faire l'interprète de leur réponse sur un sujet que je connais malgré tout un petit peu.

Vous avez rappelé vous-même que la filière du nickel en Nouvelle-Calédonie est confrontée depuis plusieurs années à de très graves difficultés opérationnelles, à des problèmes d'accès à la ressource, mais aussi à des coûts énergétiques et de main-d'œuvre élevés, ce qui pèse sur la compétitivité de la filière, confrontée aussi à des contraintes sur les exportations et à une hausse de la concurrence indonésienne. Cette filière est pourtant stratégique pour l'économie du territoire de la Nouvelle-Calédonie et pourrait l'être aussi pour l'approvisionnement de l'Europe en nickel au moment où nous entamons une transition énergétique à marche forcée.

Face à ces difficultés, l'État s'est mobilisé. Bruno Le Maire s'est rendu en Nouvelle-Calédonie en novembre pour traiter du sujet, l'Inspection générale des finances a été mandatée pour rendre un rapport complet sur la situation de la filière nickel et elle s'est également rendue sur place à plusieurs reprises. Comme vous le dites, le ministre a proposé un pacte nickel permettant de contribuer à redresser le secteur et la situation des trois usines concernées.

Pour survivre, ces usines doivent devenir rentables sous l'égide d'industriels ; elles ont besoin de baisser leurs coûts de production, de produire une énergie moins chère et d'avoir un accès sans entrave à la ressource minière. C'est l'objectif du pacte nickel proposé aux collectivités et aux industriels : il prévoit de nouveaux efforts financiers de la part de l'État, en particulier pour l'amélioration des infrastructures énergétiques du territoire. Ce pacte est une condition *sine qua non* à la recherche de repreneurs pour KNS – Koniambo Nickel SAS – et pour PRNC – Prony Resources –, car personne ne viendra s'asseoir autour de la table sans une perspective de rentabilité. Nous comptons donc sur la responsabilité des élus calédoniens pour l'adopter. La réponse est très claire : pas de pacte, pas de repreneur.

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Metzdorf.

M. Nicolas Metzdorf . Votre réponse a en l'avantage d'être très claire au moment du vote du Congrès de la Nouvelle-Calédonie sur l'adoption de ce pacte. Un sujet, qui fait aujourd'hui débat parmi les dogmatiques mais aussi parmi les pragmatiques, pourrait être retravaillé : il s'agit des 8 milliards d'euros demandés aux Calédoniens au titre de la TGC, la taxe générale sur la consommation. Nous, les non-indépendantistes, y étions opposés puisque le territoire connaît déjà des difficultés budgétaires, mais cela ne remet bien évidemment pas en cause notre soutien au pacte et nous pourrions en rediscuter plus tard, sachant que ces 8 milliards ne sont rien en comparaison de ce que l'État est prêt à mettre sur la table, ce dont nous vous remercions.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Metzdorf](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 686

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2024](#)

Réponse publiée le : 27 mars 2024, page 2328

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mars 2024](#)